

HONORAIRES TRANSACTION

HONORAIRES		PRIX COMPRIS ENTRE		
HT	TTC(*)	Honoraires minimum 4.000,00€ TTC		
8,33%	10,0%		jusqu'à	50 000 €
7,50%	9,0%	50 001 €	jusqu'à	100 000 €
6,67%	8,0%	100 001 €	jusqu'à	200 001 €
5,83%	7,0%	200 001 €	jusqu'à	250 000 €
5,00%	6,0%	250 001 €	jusqu'à	300 000 €
4,17%	5,0%	300 001 €	et plus	

(*) sur la base d'une TVA à 20%

La commission est à la charge du mandant.

Base : La commission est calculée sur la base du prix de la vente

HONORAIRES ADMINISTRATION DE BIENS

Locations :	Surface habitable du bien			
	< 60 m ²	comprise entre 60 et 99 m ²	> 100 m ²	> 180 m ²
Tarif TTC, TVA à 20%				
Entremise charge Bailleur	100,00 €	150,00 €		200,00 €
Visites, constitution dossier, rédaction bail (50% bailleur, 50% locataire)	8 € / m ²	6 € / m ²	5 € / m ²	3 € / m ²
Etat des lieux (50% bailleur, 50% locataire)	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²

Bail commercial ou professionnel : 15 % HT soit 18% TTC du loyer net annuel hors charges et à la charge du locataire.

Gestion locative : 9% HT des sommes encaissées (10,8% TTC) + Assurance loyers
Impayés facultative : nous consulter

Syndic d'Immeuble : Honoraires de gestion courante 150€ HT/ lot principal, soit 180,00€ TTC. Copropriété de moins de 10 lots avec un minimum de perception annuel de 1500 € HT (1.800,00€ TTC)

AVIS DE VALEUR, EXPERTISES ET TARIFS HORAIRES

Estimation : gratuite pour mise en vente

Dossier "Avis de valeur" écrit : 200€ HT soit 240 € TTC + frais de déplacement par bien

Expertises : sur devis, selon traif horaire

Tarif horaire (prestations sur devis) : 70,00 € HT soit 84,00 € TTC, TVA à 20%

Barème au 1er avril 2018